



La CGT refuse de se rendre à la réunion sur les retraites au Ministère :

Pour nous, c'est le retrait et rien d'autre !..

Depuis **bientôt 2 mois**, le pays est mobilisé et en grève pour rejeter avec force **un projet de réforme des retraites** libéral et antisocial.

Depuis le début de ce **mouvement social**, les syndicats CGT du ministère de la Justice **ont** mené diverses actions pour faire reculer ce gouvernement et ses composantes sans pour autant être entendus par nos dirigeants. Alors que plus de 50 % de la population est favorable au mouvement en cours et 61% pour le retrait de la réforme, le 1er ministre persiste et signe dans sa bêtise du passage en force de sa réforme.

C'est donc sans surprise que nous avons reçu ce mail, émanant du Ministère, souhaitant nous recevoir sur la question des retraites...

"Mesdames, Messieurs,

Madame Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la justice, vous convie à un temps de présentation et d'échanges portant sur la réforme des retraites.

*Celui-ci aura lieu le **mardi 4 février 2020 de 17h30 à 19h30 sur le site Olympe de Gouges – salle Séquoia-Érable - 35 rue de la Gare - 75019 Paris**.*

Cette réunion se déroulera dans le même format que celui du comité technique ministériel (CTM)."

Mais de qui se moque-t-on ? Nous convier à un temps de présentation et d'échanges portant sur la nouvelle réforme, alors que la CGT le dit et le redit : la seule question que nous souhaitons aborder pour la réforme des retraites est celle de son retrait !!!

De plus, un nouveau pas dans la vassalisation du dialogue social est en route!

En désignant elle-même les élus CTM comme ses interlocuteurs, notre ministre s'octroie des droits qu'elle n'a pas.

Nous lui rappelons qu'il appartient aux syndicats de désigner leurs délégations.

Dans ces conditions, les organisations CGT au sein du ministère de la justice ne répondront pas à cette sommation. Nous refusons de rappliquer au moindre coup de sifflet !

La CGT appelle l'ensemble des personnels du Ministère à continuer le combat et participer massivement aux différentes actions menées contre ce projet de réforme.

Ainsi les 4, 5 et le 6 février, la CGT sera mobilisée avec l'ensemble de ses camarades, dans les rues, au sein des services et des établissements pour obtenir enfin le retrait de cette réforme des retraites!

Montreuil, le 3 février 2020